



REGLEMENT BOURSE AUX JOUETS 2025

Ventes : à l'espace Robert Fiat
- **Dimanche 16 novembre 2025 de 8h à 13h.**

Retrait des recettes et des invendus : à l'espace Robert Fiat
- **Dimanche 16 novembre 2025 de 18h à 19h30.**

Chaque vendeur remplit, au maximum, **4** listes de 15 jeux, jouets ou livres (ceux-ci pourront être mis sous forme de **lots par tranche d'âge**).

Une participation de **2 euros** est demandée par liste.

15 % de la totalité des ventes sont retenus au bénéfice de l'Association Familiale.

Depuis 2012 les bénéficiaires des bourses aident au financement des actions solidaires pour les familles en lien avec la MSF.

Afin que les acheteurs participent également à nos projets associatifs, les prix sont **majorés de 10 %** lors du passage en caisse. (paiement par **CB**, espèces ou chèque)

Les objets doivent être propres, complets et en bon état.

Pour éviter les pertes et les problèmes de manutention, il est recommandé de regrouper les petits jouets dans des sachets transparents fermés et les livres par lot de 2 ou 3 .

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de disparition de jouets pendant la bourse. Le bon fonctionnement des jeux à piles doit être vérifié par le déposant.

Concernant les achats, **le bon fonctionnement des jeux à piles doit être également vérifié par l'acheteur, sur place dans l'espace prévu à cet effet.**

Il n'y aura ni reprise, ni échange après la sortie de l'espace Robert Fiat.

Les invendus et le produit des ventes (paiement uniquement par chèque) sont à récupérer le dimanche 16 novembre de 18h à 19h30 à l'espace Robert Fiat.

Les invendus seront restitués aux vendeurs.

La responsabilité civile de l'association couvre ses dirigeants, les salariés, les bénévoles, et les adhérents pour des dommages corporels, matériels, et immatériels causés aux tiers dans le cadre des activités liées à l'association.